MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale des ressources humaines

RAPPORT DU JURY

SESSION 2025

Concours : CAPES EXTERNE

Section : Langues vivantes étrangères : arabe

Rapport de jury présenté par : Iman TÉRY, IA-IPR LV arabe, académie de Créteil, Présidente du jury

© https://www.devenirenseignant.gouv.fr

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

Sommaire

I. Présentation du concours 3
1. Composition du jury 3
2. Réglementation 3
3. Remerciements 3
4. Compte rendu des épreuves pour la session 2025 4
4.1. Préambule 4
4.2. Le CAPES en chiffres - Bilan de l'admissibilité 2025 4
4.3. Le CAPES en chiffres - Bilan de l'admission 2025 5
4.4. Programme Capes session 2025 5
II. Épreuves d'Admissibilité (Épreuves Écrites) 6
1. Épreuve disciplinaire : 6
1.1. Épreuve disciplinaire : La composition 6
1.2 Épreuve disciplinaire : La traduction 10
2. Épreuve écrite disciplinaire appliquée 17
III. Épreuves d'admission (épreuves orales) du Capes 21
Conclusion générale sur les épreuves du Capes 26

I. Présentation du concours

1. Composition du jury

Le jury du concours est constitué de **19 membres**, dont l'engagement et le travail sont à souligner. Sa composition est paritaire, avec 47,37 % de femmes et 52,63 % d'hommes. Cette composition a été rendue publique sur le site www.devenirenseignant.gouv.fr jusqu'à la publication des résultats d'admission.

2. Réglementation

Les modalités des épreuves du CAPES sont consultables à l'adresse suivante : https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-du-capes-externe-et-du-cafep-capes-section-langues-vivantes-etrangeres-532.

Il est rappelé que, conformément aux textes officiels en vigueur :

- Les épreuves sont notées sur une échelle de 0 à 20. Une note globale égale ou inférieure à 5/20 est éliminatoire pour les épreuves d'admissibilité. Pour les épreuves d'admission, la note de 0/20 est éliminatoire.
- Toute absence à une épreuve ou à une partie d'épreuve, la présentation tardive après l'ouverture des sujets, la remise d'une copie blanche, l'omission de remettre la copie en fin d'épreuve, le non-respect des choix effectués lors de l'inscription ou la non-remise d'un document dans les délais et selon les modalités prescrites entraînent l'élimination du candidat.
- L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les compétences des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles inhérentes à l'acte d'enseigner et aux situations pédagogiques.

3. Remerciements

Le bon déroulement des épreuves d'admission à l'**INALCO à Paris** a été rendu possible grâce à la grande qualité des conditions matérielles et logistiques. Le jury exprime ses plus vifs remerciements à **Monsieur le Président et à Madame la Directrice des services**, ainsi qu'à l'ensemble de leurs collaborateurs, pour leur précieuse contribution.

De même, les réunions du jury et les commissions d'élaboration des sujets se sont déroulées dans des conditions optimales au **lycée Lucie Aubrac à Courbevoie**. La Présidente, la Vice-Présidente et les membres du jury tiennent à exprimer leur sincère gratitude pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé par **Madame la Proviseure du lycée et l'ensemble de ses personnels**.

4. Compte rendu des épreuves pour la session 2025

4.1. Préambule

Le jury félicite les lauréats de la session 2025 et leur adresse ses vœux de réussite dans leur future carrière de professeurs certifiés.

Pour la session 2025 du CAPES externe d'arabe, 210 candidats se sont inscrits. Un nombre significatif de désistements a été enregistré, comme lors des sessions précédentes. Sur les inscrits, 82 candidats (soit 39 %) se sont effectivement présentés aux épreuves écrites. 128 candidats ont été éliminés pour absence et 7 ont été refusés.

Les deux épreuves d'admissibilité ont permis de sélectionner 13 candidats (soit 65 % des candidats non éliminés) pour les épreuves d'admission. La barre d'admissibilité a été fixée à 7,50/20.

Le CAPES d'arabe proposait cinq postes cette année. Seuls 11 candidats se sont présentés aux deux épreuves orales, dont un a été refusé pour vice de forme. L'ensemble des postes offerts au concours ont été pourvus, avec une barre d'admission établie à 8,65/20.

Le jury rappelle aux futurs candidats que la maîtrise de l'arabe et du français constitue une condition sine qua non pour se présenter à ce concours. Il est également essentiel qu'ils aient pris connaissance du déroulement et des attendus des épreuves préalablement à leur participation.

Il est vivement recommandé à tout candidat au CAPES d'arabe de prendre connaissance du rapport du jury des sessions précédentes afin d'appréhender au mieux les attentes du concours lors des épreuves écrites et orales.

4.2. Le CAPES en chiffres - Bilan de l'admissibilité 2025

CAPES externe d'arabe	
Nombre de postes :	**5**
Nombre de candidats inscrits :	210
Nombre de candidats présents :	82
Barre d'admissibilité – sur 20 :	**7,50** (moyenne coefficientée de 30,0 sur 80)
Nombre de candidats admissibles :	**13**
Epreuves écrites d'admissibilité – sur 20 Moyenne : Note la plus haute :	 9,65 12,63
Epreuve écrite disciplinaire – coef. 2 : Moyenne des admissibles – sur 20 : Note la plus haute – sur 20 : Note la plus basse – sur 20 :	 9,17 13,13 5,75
Epreuve écrite disciplinaire appliquée – coef. 2 : Moyenne des admissibles – sur 20 : Note la plus haute – sur 20 : Note la plus basse – sur 20 :	 10,13 13 7,75

4.3. Le CAPES en chiffres - Bilan de l'admission 2025

CAPES externe d'arabe	
Nombre de postes :	**5**
Nombre d'admissibles	13
Nombre de candidats non éliminés	10 (77% des admissibles)
Barre d'admission – sur 20 :	**8,73** (moyenne coefficientée de 104,76 sur 240)
Nombre de candidats admis :	**5 (50% des candidats non éliminés)**
Résultats des admis à l'ensemble des épreuves : écrites et orales – sur 20 Moyenne : Note la plus haute :	 10,48 13.63
Epreuves orales d'admission – sur 20 Moyenne des admis : Note la plus haute : Note la plus basse :	 10,45 14.13 7.5
Epreuve orale de leçon – coef. 5 : Moyenne des admis – sur 20 : Note la plus haute – sur 20 : Note la plus basse – sur 20 :	 11,71 18,50 7,50
Epreuve d'entretien – coef. 3 : Moyenne des admis – sur 20 : Note la plus haute – sur 20 : Note la plus basse – sur 20 :	 12,70 16 5

4.4. Programme Capes session 2025

Un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année.

Thème des programmes de collège :
Rencontres avec d'autres cultures

Axes (programmes de lycée) :
La création et le rapport aux arts
Sauver la planète, penser les futurs possibles
Diversité et inclusion
Fictions et réalités

II. Épreuves d'Admissibilité (Épreuves Écrites)

Les épreuves d'admissibilité, d'une durée totale de 6 heures et dotées d'un coefficient 2 chacune, sont conçues pour évaluer les compétences écrites fondamentales du candidat. Elles se composent de deux épreuves principales :

- **L'épreuve écrite disciplinaire :** Cette épreuve est structurée en deux parties indissociables :
  - Une composition en langue arabe, basée sur l'analyse d'un dossier fourni.
  - Une épreuve de traduction comprenant un exercice de thème (traduction du français vers l'arabe) et un exercice de version (traduction de l'arabe vers le français).
- **L'épreuve écrite disciplinaire appliquée :** Cette épreuve met le candidat en situation de choisir des documents, d'en réaliser une analyse critique approfondie, puis de construire et de présenter une séquence d'enseignement pertinente et cohérente à partir du corpus documentaire proposé par le jury.

1. Épreuve disciplinaire :

1.1. Épreuve disciplinaire : La composition

L'épreuve disciplinaire comprend deux exercices : une composition structurée en langue arabe et une traduction. Il est impératif de traiter l'ensemble dans le temps imparti de six heures, sans négliger aucun des deux volets. Il est fortement recommandé aux candidats de s'exercer tout au long de l'année à gérer leur temps efficacement, afin d'accorder le temps nécessaire à chacun des deux exercices et éviter de rendre une épreuve inachevée présentant par exemple une composition sans conclusion, ou une traduction sans le thème ou la version, ou un thème non vocalisé. L'omission de l'un des deux exercices entraîne une sanction dans l'évaluation finale.

Il est par ailleurs, essentiel de prévoir un moment pour la relecture en fin d'épreuve.

Sujet de la composition

Le sujet de la composition de 2025 invitait les candidats à analyser un corpus s'inscrivant dans l'axe « Fictions et réalités » (الخيال والواقع) du programme du cycle terminal. Ce corpus était décliné en quatre documents que les candidats devaient mettre en relation autour d'une problématique issue de l'analyse et de la mise en perspective des éléments suivants :

- Le document 1 était un texte extrait de la pièce de théâtre intitulée مغامرة رأس المملوك جابر (*L'aventure de la tête du mamelouk Ǧābir*) du dramaturge et critique littéraire syrien Saadallah Wannous (m. 1997).
- Le document 2 était un article sur l'impact de la série télévisée et le cinéma sur la législation égyptienne, tiré du site www.elwatannews.com, sous le titre " في اليوم العالمي للقانون... كيف غيرت السينما والمسلسلات التلفزيونية بعض التشريعات بمصر؟ " (*À l'occasion de la Journée mondiale du droit... Comment le cinéma et les séries télévisées ont-ils modifié certaines législations en Égypte ?*).
- Le document 3 était un passage du roman " حمام الذهب " (*Le Hammam d'or*) de l'auteur tunisien Mohamed Issa El Moaddab, explorant la relation complexe entre fiction et réalité.
- Le document 4 contenait deux images provenant du compte Facebook du *Hammam al-Rmīmī*, la première représentant la porte d'entrée du hammam, la seconde une pancarte fournissant des informations sur la réalisation de ce monument historique. Ce dernier document était intitulé "حمام الرميمي المعروف بحمام الذهب بلاع الصبايا في قلب المدينة العتيقة في تونس العاصمة " (*Hammam al-Rmīmī, connu sous le nom de Hammam al-Dahab [Le Hammam d'or] dévoreur des jeunes filles, situé au cœur de la médina de Tunis*).

Les quatre documents mettaient en scène des récits qui, à travers des formes et des modalités variées, interrogent l'entrelacement de l'imaginaire avec le réel, et la manière dont cette interaction façonne notre perception du monde. Leur contenu convergeait vers l'idée que les récits, qu'ils soient fictionnels ou ancrés dans la réalité, ont le pouvoir de transformer la perception du monde. Ils démontraient que la frontière entre fiction et réalité est souvent floue, et que les récits peuvent être de puissants outils pour explorer la complexité de la condition humaine. Ces récits invitaient à remettre en question les certitudes et à imaginer de nouvelles possibilités, par une exploration des enjeux littéraires et sociaux.

Il était donc pertinent de se demander : « Comment ces récits, à travers leurs diverses formes et modalités, explorent la tension entre fiction et réalité, et quelle est leur portée littéraire et sociale ?

كيف تستعرض هذه السرديات من خلال أشكال تعبيرها المتنوعة، التوتر القائم بين الخيال والواقع، وما مدى أهميتها في الأعمال الأدبية والاجتماعية؟

Les éléments suivants mettent en évidence la thématique et permettent de l'exprimer de manière synthétique et pertinente au regard de la problématique proposée :

I. La mise en scène de la tension fiction/réalité : des stratégies narratives variées

A. Le théâtre de Wannous : la fiction comme espace de représentation symbolique

Le théâtre de Wannous se distingue par son utilisation de la fiction comme un outil de critique sociale. Les personnages, tels que le *Hakawātī*, et les situations, comme l'impatience manifestée par le public à écouter « la geste d'al-Zāhir », sont les symboles de réalités politiques et sociales plus larges. On peut voir par exemple, dans l'impatience des clients du café le symbole de l'attente par le peuple d'un sauveur et l'avènement d'une justice qui rétablira l'ordre. L'emploi d'allégories et de métaphores par Wannous, lui permet de transcender le réalisme et explorer des thèmes universels tels que l'oppression, la justice et l'espoir. La phrase " زمان الاضطراب والفوضى " (Les temps troubles du chaos) (doc. 1, l. 19) illustre cette utilisation de la métaphore pour représenter une période de désordre politique et social. La langue elle-même est stylisée, avec des dialogues qui oscillent entre le langage populaire et le discours poétique, contribuant à créer une atmosphère à la fois familière et étrange. Par exemple, l'expression "يا عيني على أيام الظاهر" qui peut se traduire par « Ah, la glorieuse époque d'al-Zāhir ! », (doc. 1, l. 8) est une expression populaire qui évoque une nostalgie de la grandeur associée à l'époque du Sultan Baybars et qui contraste avec le langage plus formel du *Hakawātī*.

B. Le cinéma et la télévision : la réalité comme source d'impact direct

Contrairement au théâtre de Wannous, les séries et les films égyptiens cités dans l'article évoquent sans détours littéraires la réalité de la société contemporaine et cherchent à avoir un impact direct sur celle-ci. Le réalisme des images, des situations et des dialogues permet aux spectateurs de s'identifier aux personnages et de se sentir concernés par les problématiques abordées. Par exemple, les séries " تحت الوصاية " et" فاتن أمل حربي " abordent des problèmes concrets concernant les droits des femmes en Égypte. L'article met en évidence le pouvoir de ces récits à susciter des débats publics et à influencer les décisions politiques, démontrant ainsi la capacité de la fiction audiovisuelle à transformer la réalité. L'utilisation d'un vocabulaire juridique renvoyant aux thèmes des séries et films mentionnés, comme " قانون الوصاية " (loi de tutelle) et " الولاية على القاصرين" (tutelle des mineurs) (doc. 2, l.10), montre à quel point ces productions s'inscrivent dans des problématiques de la société égyptienne.

C. « Le Hammam d'or » : la légende comme vecteur de mémoire

Le récit de El Moaddab explore la manière dont les légendes et les mythes s'inscrivent dans le réel, et les deux documents iconographiques présentant le hammam (doc. 4) montrent comment le passé continue d'influencer le présent. L'auteur mêle des éléments historiques précis, tels que l'année 1696, date de la fin du règne de Mohamed Bey al Mouradi, avec des éléments légendaires, comme ces mèches de cheveux qui poussent dans les coins du bassin du hammam, mêlant le réalisme au mystère. La langue utilise des termes qui font référence à une époque ancienne et des expressions qui rappellent le langage narratif des contes. Le récit devient ainsi un vecteur de mémoire, permettant de transmettre des histoires et des traditions à travers les générations.

II. Portée littéraire et sociale : des enjeux distincts

A. Le théâtre de Wannous : une portée symbolique et politique

Le théâtre de Wannous vise à éveiller les consciences et à susciter le débat, en utilisant la fiction comme un outil de critique sociale. La portée de ses récits est avant tout symbolique et politique, cherchant à inciter le public à remettre en question les structures de pouvoir et à imaginer un avenir meilleur.

B. Le cinéma et la télévision : une portée sociale et politique directe

Les séries et les films égyptiens cités dans l'article cherchent à avoir un impact direct sur la société, en abordant des problématiques concrètes et en proposant des solutions. La portée de ces récits est à la fois sociale et politique, visant à transformer les mentalités et à influencer les décisions politiques.

C. « Le Hammam d'or » : une portée mémorielle et identitaire

Le personnage d'Hélène, recherchant les traces du passé de sa famille appartenant à la communauté juive tunisienne, confère un aspect mémoriel au récit. L'auteur cherche à explorer les liens entre le passé et le présent, et à préserver la mémoire collective.

- **Une quête mémorielle :**

  Hélène est animée par un désir profond de retrouver ses racines et de comprendre son passé. Sa recherche des manuscrits anciens n'est pas seulement la quête d'un trésor, mais surtout la quête d'une identité et d'une mémoire. Elle cherche à reconstituer l'histoire de sa famille et de sa communauté. Son attachement aux « trois boîtes de tablettes » (doc. 3, l. 44) et à la « chambre bénie » (doc. 3, l. 45-46) témoigne de son lien émotionnel avec son héritage. La volonté de toucher la pierre et de la photographier exprime le besoin viscéral de reprendre contact avec son passé.

- **Une femme déterminée :**

  Hélène se montre déterminée et persévérante dans sa quête. Elle n'hésite pas à s'aventurer dans les profondeurs du hammam, un lieu potentiellement dangereux, pour atteindre son objectif. Sa connaissance précise des lieux et son insistance à guider les recherches démontrent sa détermination.

- **Une figure de la mémoire :**

  Hélène apparaît comme une gardienne de la mémoire, cherchant à préserver et à transmettre l'histoire de sa famille. Son intérêt pour les manuscrits anciens et les symboles gravés sur les pierres témoigne de son souci de sauvegarder le patrimoine culturel.

  Le texte met en scène l'émotion d'Hélène. Les retrouvailles avec les boîtes de tablettes sont intenses pour elle. L'inquiétude de son partenaire et l'accident qui s'ensuit confèrent une dimension tragique à son personnage.

III. L'impact des récits sur la perception du monde

A. Le récit comme outil de conscientisation

Les récits, qu'ils soient théâtraux, cinématographiques ou littéraires, ont le pouvoir de mettre en lumière des problématiques sociales et politiques, incitant le public à une prise de conscience. Le théâtre de Wannous, par exemple, utilise la fiction pour dénoncer l'oppression et l'injustice, tandis que le cinéma égyptien s'attaque à des lois obsolètes.

B. Le récit comme vecteur de transformation

Au-delà de la conscientisation, les récits peuvent également impulser des changements concrets dans la société. Les films et les séries ayant mené à des réformes législatives en sont une illustration, tout comme la pièce de théâtre qui invite à la révolte contre l'injustice.

C. Le récit comme exploration de la mémoire

Les récits permettent également d'explorer les mémoires individuelles et collectives, en mettant en scène des personnages et des situations qui reflètent les expériences humaines. *Le Hammam d'or* illustre cette fonction, en explorant la mémoire d'une communauté à travers une légende et une enquête.

Méthodologie attendue et constatations

La composition attendue doit respecter une structure argumentative rigoureuse : une introduction claire avec l'annonce de la problématique et du plan, un développement cohérent appuyé sur le corpus, et une conclusion qui répond à la problématique. Si certains candidats ont respecté ces exigences, d'autres ont présenté des problématiques mal formulées, des plans incohérents ou des développements déconnectés du corpus. Il est donc essentiel que les candidats s'exercent régulièrement à la composition pour en améliorer la maîtrise.

Niveau d'analyse et de confrontation des documents :

Une grande majorité des candidats ont présenté des difficultés notables dans la maîtrise de la méthodologie de la composition. L'une des faiblesses les plus récurrentes réside dans le non-respect des consignes explicites du sujet, notamment l'exigence de rédiger **une « composition structurée en langue arabe, comportant une problématique issue de l'analyse et de la mise en perspective des documents ».** Cependant, un point positif est à souligner concernant la meilleure gestion du temps cette année, étant donné le faible nombre de copies inachevées, ce qui marque un progrès appréciable.

Lecture et interprétation des documents :

Le document 1 a suscité des malentendus, notamment concernant l'identification de son genre littéraire. Peu de candidats ont su reconnaître les éléments caractéristiques d'une pièce de théâtre : didascalies (l. 11, 12, 27-28), indications scéniques (l. 35), désignation des personnages.

Le document 4 a également posé de nombreuses difficultés ; un nombre conséquent de candidats ne l'a pas exploité du tout, et d'autres en ont proposé une interprétation erronée, l'assimilant à une promotion sur les réseaux sociaux pour attirer les touristes.

Traitement des idées :

Une bonne part des candidats a su analyser des documents 1 et 3 qui posaient le thème principal de la répétition de l'histoire : "التاريخ يعيد نفسه" . En revanche, plusieurs candidats ont traité certains éléments fictifs comme s'il s'agissait de faits réels, notamment les personnages de Habība ou de Hélène », alors qu'ils ne sont que des figures fictives ou symboliques. Une idée intéressante relevée chez certains a été le rôle de l'art comme moyen de légitimation des récits. Les problématiques formulées étaient dans l'ensemble pertinentes.

Niveau de langue :

Des erreurs récurrentes ont été relevées, y compris dans les meilleures copies, comme par exemple :

- la confusion entre la hamza stable et instable ;
- l'oubli de l'écriture du tanwin et de son support pour le cas direct dans les phrases introduites par كان ;
- la présence en langue arabe d'expressions calques du français.

Aspects formels :

Plusieurs règles formelles n'ont pas été respectées, notamment l'absence d'espaces entre les différentes parties de la composition, la numérotation des pages de la copie souvent erronée, voire absente ou encore la référence précise (numéro du document et de la ligne) au document dont on extrait une citation au cours de son analyse.

La composition est une épreuve fondamentale qui va bien au-delà de la simple analyse textuelle. Elle exige une **structuration rigoureuse de la pensée**, une **problématisation précise**, et la capacité à développer une **argumentation cohérente et nuancée**. Il s'agit de démontrer une compréhension approfondie des enjeux de chaque document, de ses dimensions linguistiques et culturelles, et de les articuler de manière pertinente. Une **approche méthodique** et un **esprit critique** sont essentiels pour produire un travail clair et convaincant. Maîtriser ces aspects est un atout majeur pour la réussite dans cette partie décisive de l'épreuve.

1.2 Épreuve disciplinaire : La traduction

L'épreuve de traduction est une composante essentielle de l'épreuve disciplinaire écrite.

I. REMARQUES GÉNÉRALES

1. **Les attendus de l'épreuve**

L'épreuve se compose de deux exercices distincts : un texte à traduire du français vers l'arabe (exercice de thème) et un texte à traduire de l'arabe vers le français (exercice de version).

La réussite de ces exercices repose sur trois prérequis fondamentaux :

- la maîtrise linguistique des deux langues, notamment des règles grammaticales ;
- une solide culture générale permettant d'appréhender les aspects implicites éventuels du texte (par exemple, la connaissance de termes spécifiques comme "djinn") ;
- un entraînement régulier et approfondi à l'exercice de la traduction.

De nombreuses copies ont révélé un niveau insuffisant sur un ou plusieurs de ces points. Il a été constaté, par exemple, une bonne maîtrise de la grammaire arabe mais un niveau lacunaire en français, ou encore la maîtrise grammaticale des deux langues sans une compréhension suffisante des fondements de la traduction.

2. Le déroulé de l'épreuve et ses difficultés

a) Il est essentiel de consacrer du temps à la lecture attentive de la consigne et du texte avant d'entamer la traduction. Ce temps n'est pas perdu, comme en témoignent les erreurs fréquentes commises par les candidats n'ayant pas respecté cette consigne, notamment :

- omission de la traduction de la dernière ligne de la version, située en début d'un nouveau paragraphe ;
- mauvaise saisie du contexte entraînant des contresens ;
- non-vocalisation totale ou partielle du thème ;
- omission de la traduction des références du texte (constaté dans 34 copies sur un échantillon représentatif de 40).

b) Il est impératif de relire son travail à la fin de chaque exercice. Cette étape permet de corriger de nombreuses erreurs parmi les suivantes qui ont été observées :

- les incohérences, comme l'accord variable du mot نحل d'une phrase à l'autre. Il convient d'adopter une seule et même décision d'accord (masculin singulier pour le collectif, féminin singulier pour le pluriel des inanimés). Toute variation injustifiée entraîne une pénalité supplémentaire ;
- les fautes d'étourderie (absence du « s » du pluriel, erreurs d'accord du verbe, etc.), qui sont pénalisées comme des erreurs de grammaire ou d'orthographe ;
- les variations de temps injustifiées (passage du passé au présent sans raison valable, par exemple).

c) La copie doit être rédigée à **l'encre noire** (préférable pour la numérisation). L'utilisation de couleurs pourrait être assimilée à une tentative de fraude (visant à faire reconnaître sa copie par le correcteur).

d) La présentation de la copie doit être soignée, avec une écriture claire et bien formée. Il est recommandé de limiter au maximum les ratures et l'utilisation du correcteur. Les mots à supprimer peuvent être proprement rayés à la règle. Les sauts de ligne réguliers sont

préconisés pour faciliter la lecture. Un mot illisible est considéré comme une omission et pénalisé.

e) Il est fondamental d'apprendre à gérer le temps imparti à chaque épreuve afin d'éviter d'être pris de court, avec un brouillon non recopié ou une traduction non vocalisée.

3. Les conseils aux futurs candidats :

Il est conseillé aux futurs candidats afin de se préparer à l'exercice de traduction de :

- lire attentivement les rapports des épreuves des sessions précédentes, qui fournissent des indications détaillées sur les attentes du jury, les erreurs les plus fréquentes et les stratégies pour les éviter ;
- consolider les bases grammaticales en arabe et en français ;
- s'entraîner régulièrement à la traduction dans les deux sens ;
- s'exercer à travailler en temps limité ;
- s'entraîner à améliorer son écriture manuscrite dans les deux langues.

II. LA VERSION

L'extrait soumis à la traduction est tiré du roman tunisien حمام الذهب (*Le Hammam d'or),* de Mohamed Issa El Moaddab, publié en 2019, qui fait partie du corpus proposé pour l'épreuve de la composition. Cette œuvre remarquée figurait dans la première sélection du Prix International du Roman Arabe Booker 2020. Ce texte se présente comme un puissant plaidoyer littéraire en faveur de la tolérance et du vivre-ensemble entre les religions, tout en se dressant contre le fanatisme et la haine. Au fil d'une intrigue mêlant histoire d'amour interconfessionnelle et quête de patrimoine, l'auteur a utilisé la fiction basée sur un mythe populaire tunisien afin d'aborder cette question complexe de la coexistence. Le roman explore un chapitre significatif de l'histoire de la communauté juive tunisienne et s'efforce de déconstruire les clichés afin de nourrir l'espoir d'une coexistence harmonieuse.

1. Remarques générales

L'épreuve de traduction, notamment à travers l'extrait proposé, ne présentait pas de difficultés lexicales majeures. Cependant, les jurys ont relevé que certaines traductions ont manqué de logique et de cohérence.

a) Conjugaison

La bonne gestion des temps du passé en français est un point essentiel à travailler. Dans un texte littéraire, le passé simple est généralement de rigueur, notamment pour exprimer des actions brèves de narration. L'imparfait quant à lui, « présente une action passée, répétée ou en cours d'accomplissement. » (*Projet Voltaire*).

La conjugaison du passé simple peut n'être pas familière mais son apprentissage est nécessaire. Chaque verbe mal conjugué a entraîné une pénalité.

b) Ponctuation

La ponctuation diffère entre le français et l'arabe. Les phrases en français nécessitent l'utilisation de la ponctuation, alors que l'arabe utilisera des connecteurs logiques ou des conjonctions de coordination. Le candidat doit, lorsqu'il traduit de l'arabe des phrases

sans signes de ponctuation mais reliées entre elles par des "و" , établir la ponctuation selon les normes de la grammaire française, c'est-à-dire mettre les virgules et les points adéquats.

c) Accords

De nombreuses copies ont été pénalisées pour des fautes d'accord : verbe/sujet, nom/adjectif.

d) Copie de texte à traduire

Deux copies ont recopié les textes à traduire phrase par phrase en traduisant au fur et à mesure. Cette façon de procéder est inutilement chronophage. Il est attendu des candidats qu'ils produisent un texte suivi (d'un seul tenant).

2. Proposition de corrigé commenté de la version

Dans ce corrigé, plusieurs propositions de traductions sont parfois proposées, séparées par un « / ». Nous attirons l'attention des candidats qu'une telle pratique est prohibée dans une copie de concours. Si plusieurs solutions paraissent acceptables ou équivalentes, le candidat doit en choisir une et une seule. Proposer plusieurs options, même si elles sont correctes, sera considéré comme une erreur.

- **اندهشت حبيبة لما رأته**

Habiba fut effarée/ébahie/stupéfaite/étonnée de ce qu'elle voyait/ Ce que Habiba découvrit la stupéfia.

De nombreux candidats ont commis un contresens sur لِما en lisant لمّا. L'emploi de « choquée » dans le sens de « étonnée », n'est admissible que dans le langage parlé et non dans un registre écrit formel où il signifie « scandalisée » ou « heurtée dans ses idées ou ses habitudes ».

- **أطلت على الفتحة وأذهلتها بهرة الضوء**

Elle jeta un coup d'œil dans l'ouverture/ le gouffre/ elle se pencha au-dessus du trou et fut éblouie par l'éclat de la lumière.

Les termes « faille », « fissure » ou « fente » sont impropres dans ce contexte.

- **شهقت وهي تتأمل سبائك الذهب**

Elle eut le souffle coupé /Elle resta bouche bée en contemplant les lingots d'or/ Le spectacle des lingots d'or lui coupa le souffle.

Le terme « bugger » est un anglicisme appartenant au langage informatique et qui signifie « manifester une anomalie de fonctionnement, un bug » ; son utilisation dans le sens de « être stupéfait, ne pas trouver ses mots » est réservée à un langage parlé familier.

- **نزعت القبقاب بخفة**

Elle retira précipitamment ses sabots/socques/sandales/claquettes.

Les traductions telles que « chaussures », « souliers de hammam », « souliers de bain maure », « babouches », « tongs », « chaussons » ne sont pas acceptées car elles désignent des chaussures de formes différentes de celles évoquées dans le texte.

- **ونزلت وسط تلك البهرة اللامعة**

Elle descendit dans le scintillement de cette lumière,

- **وشرعت تلتقط السبائك وتسلمها إلى أمها**

se mit à ramasser les lingots et à les tendre à sa mère.

Les propositions consécutives en français doivent être séparées par une virgule, et la dernière doit commencer par « et ». La préposition « à » doit être ici répétée.
Les traductions du mot سبائك par « plaques », « bijoux » ou « blocs » sont inadéquates.
« Passer » dans le sens de « donner » ou « tendre » est familier, donc impropre.

- **مرت اللحظات محمومة، حبيبة تلتقط السبائك المستطيلة اللامعة وشعرها متناثر على وجهها وكتفيها**

Le temps s'écoulait dans une grande fébrilité : Habiba les cheveux sur le visage et les épaules ramassant les lingots scintillants de forme rectangulaire,

- **وأمها تحثها على مزيد الانحناء والتقاط سبائك أخرى.**

et sa mère l'exhortant à se pencher davantage pour en ramasser toujours plus.

- **وفجأة مسكتها يدان غليظتان من شعرها وقبضتا عليها بعنف**

Soudain, deux mains épaisses/puissantes/robustes l'attrapèrent/l'agrippèrent par les cheveux, la tirant violemment/avec rudesse.

« Soudain » signifie « tout à coup », « brusquement », tandis que « soudainement » signifie « de façon rapide et instantanée ».

- **فأطلقت صرخات فزع وهي تحاول أن تخلص شعرها من يدي الجان**

Elle poussa/se mit à pousser des cris de terreur en essayant de libérer ses cheveux des mains/griffes du djinn/génie.

« Djinn » est la translittération couramment admise, de même que « génie » en est une traduction répandue. Le mot étant bien connu en français, les translittérations (*Al-Jen, jin, djenn*) n'ont donc pas été acceptées.
Le choix de traduire l'expression " تخلص شعرها من يدي الجان " par « libérer ses cheveux des griffes du djinn » tient compte du fait que l'image exprimée en arabe se rend aisément par cette expression métaphorique du français.

- **كان جسده طويلا وأسود، وجهه خشن وفكه مدبب،**

Son corps était immense et noir, son visage grossier et sa gueule allongée,

« Élancé » pour طويل a une connotation trop positive. خشن est le contraire de ناعم/لطيف (fin ou délicat), c'est le synonyme de غليظ/فظ.

- **في رأسه ريش أحمر يشبه التاج**

sa tête était comme couronnée de plumes rouges/Sur sa tête, des plumes rouges formaient comme une couronne.

ريش est un collectif qui doit donc être traduit par un pluriel en français. La logique devait aider à faire ce choix puisqu'une couronne ne peut être faite d'une seule plume.

- **عيناه واسعتان مظلمتان كأنهما تنفثان السواد**

Ses yeux étaient sombres et larges/immenses, comme s'ils crachaient des ténèbres/de la noirceur.

En français, le mot « œil » est masculin, et l'adjectif a souvent été accordé au féminin par analogie avec l'arabe, ce qui est incorrect.

- **مرت لحظات قاسية وهي تخلص شعرها من الجان الأحمر وتحاول الصعود والخروج من الفتحة**

Pendant les instants/moments terribles qui suivirent, Habiba mena une lutte acharnée pour réussir à libérer /dégager sa chevelure des griffes du djinn/démon rouge/ Les instants qui suivirent furent un combat acharné durant lesquels Habiba lutta pour dégager sa chevelure des griffes du démon rouge et tenter de se hisser hors du trou.

« Des moments difficiles » ne rend pas compte de l'intensité de la lutte. « Des moments chauds » est une expression impropre qui vient d'un emploi familier et actuel de cet adjectif. Concernant la couleur, c'est le djinn qui est rouge, pas les cheveux de Habiba. « Roux » ne convient pas non plus car ce mot s'applique uniquement à la couleur des cheveux.

- **وظلت أمها تصرخ من الأعلى**

Tandis que sa mère continuait à crier d'en haut :

- **الذهب يا حبيبة ما زال الخير الكثير يا كبدي هات يا بنتي هات**

« L'or ! Habiba ! Il y en a encore tant à ramasser ! Ma chérie /mon cœur, donne, ma fille, donne ! »

- **محمد عيسى المؤدب، دار مسكيلياني للنشر تونس 2019 (بتصرف)**

D'après Mohammad/Mohamed Isa/ ʿÎsä Al-Mouaddib/al-Mu'addib, Le Hammam d'or, Éd. Dâr Miskiliânî, Tunis, 2019.

Il est souhaitable d'utiliser une translittération de l'arabe reconnue comme celle par exemple, de la revue *Arabica,* (https://www.inalco.fr/sites/default/files/asset/document/translitteration_arabica.pdf) mais ce n'est pas obligatoire. En revanche, ne pas traduire la référence est pénalisé. Même si le passage à traduire figure au milieu d'un texte et même si ce n'est pas explicitement spécifié dans la consigne de l'exercice, le nom de l'auteur doit être translittéré et le titre de l'œuvre traduit. **Cette demande est répétée dans chaque rapport de concours** et doit être connue des candidats. Il est à noter que le titre de l'œuvre doit être souligné.

III. THÈME

L'extrait proposé en thème est tiré du roman *Souviens-toi des abeilles* de Zineb Mekouar, fable écologique contemporaine, paru aux éditions Gallimard en 2023. L'histoire nous plonge dans le sud du Maroc, où le jeune Anir, âgé de 10 ans, apprend auprès de son grand-père les secrets du plus ancien rucher collectif du monde et développe un amour profond pour les abeilles et sa terre natale. Ce roman tisse un récit dense autour de la transmission des savoirs ancestraux, des secrets familiaux et de l'urgence écologique. Le bourdonnement des abeilles, symboles de vie et de pérennité, est menacé de céder la place au silence, reflétant la fragilité de l'environnement face à l'assèchement de la terre.

1. Remarques générales

a) Encore une fois, et comme pour la version, il s'agissait d'un texte qui présentait sans doute quelques difficultés lexicales (vocabulaire lié à l'apiculture, noms de plantes), mais peu de tournures complexes. La plupart des erreurs ont été dues à une mauvaise compréhension du texte source en français, (conduisant à des contresens flagrants dans la traduction : le « flanc » de la montagne traduit par قمة par exemple) ou à une lecture trop rapide (les arganiers confondus avec les araignées). Les candidats peuvent remédier à ces erreurs par la lecture de romans dans les deux langues afin de renforcer leur compréhension et la fluidité de leur expression.

b) La consigne précisait explicitement : *Votre traduction doit être* **intégralement vocalisée**. Cela signifie qu'il est impératif de noter tous les signes de lecture (voyelles, chadda, etc.), y compris

sur l'article, les prépositions et les conjonctions de coordination, ainsi que sur la consonne précédant une semi-voyelle (التشكيل التام). Seule une minorité de copies a pleinement satisfait à cette consigne. Dans de nombreux cas, la vocalisation était incomplète et de surcroît très fautive, même sur des notions élémentaires (article, pluriel des non-animés, accords divers, etc.).

c) La conjonction de coordination و est **une partie insécable** du mot qu'elle précède, il est donc impossible de l'écrire seule en fin de ligne.

Pour rafraîchir les connaissances grammaticales, il est conseillé d'en réviser les bases dans des ouvrages de grammaire.

2. Proposition de corrigé commenté du thème

Dans certains cas, plusieurs propositions de traduction sont proposées entre parenthèses. Il est impossible de procéder de la sorte dans une copie de concours. Si plusieurs solutions paraissent acceptables ou équivalentes, il appartient au candidat d'en choisir une et une seule. Proposer plusieurs options, même si elles sont correctes, sera considéré comme une erreur et sera sanctionné.

Ces propositions ont une valeur indicative et ne constituent pas un « corrigé modèle ».

- **Le grand-père inspire et expire lentement,**

يَتَنَفَّسُ ٱلْجَدُّ بِبُطْءٍ شَهِيقًا وَزَفِيرًا

- **comme pour se mettre au rythme de ce paysage.**

كَمَا لَوْ كَانَ يُرِيدُ أَنْ يَنْسَجِمَ (يَتَنَاغَمَ) مَعَ إِيقَاع (يُسَايِرَ إِيقَاعَ) ٱلْمَنَاظِرِ ٱلطَّبِيعِيَّةِ

- **Autour de lui, des montagnes et, çà et là, des arganiers, des caroubiers, des oliviers, des touffes de thym.**

فِي كُلِّ مَكَانٍ حَوْلَهُ ٱلْجِبَالُ (مِنْ حَوْلِهِ ٱلْجِبَالُ) ، وَهُنَا وَهُنَاكَ ، أَشْجَارُ ٱلْأَرْكَانِ، وَأَشْجَارُ ٱلْخَرُّوبِ، وَأَشْجَارُ ٱلزَّيْتُونِ، وَخُصَلُ (بَاقَاتُ) (حُزَمُ) مِنَ ٱلزَّعْتَرِ.

Ce sont les arbres qui sont « çà et là » et non les montagnes.

- **Il sait qu'il devrait rentrer, qu'Anir l'attend…**

يَعْرِفُ (يَعْلَمُ) أَنَّهُ يَجِبُ أَنْ يَعُودَ إِلَى ٱلْبَيْتِ، وَأَنَّ أَنِيرَ يَنْتَظِرُهُ (في اِنْتِظَارِهِ)

Anîr est un nom propre masculin diptote, il n'admet donc pas de tanwîn.

- **Le vieil homme aime les observer revenir, après des heures de travail, au rucher du Saint.**

يُحِبُّ ٱلرَّجُلُ ٱلعَجُوزُ رُؤْيَتَهَا (أَنْ يَتَأَمَّلَهَا) (أَنْ يُرَاقِبَهَا) وَهِيَ تَعُودُ إِلَى مَنْحَلِ ٱلقِدِّيس (مَنْحَلِ ٱلوَلِيّ) بَعْدَ سَاعَاتٍ مِنَ ٱلْعَمَلِ.

Un contresens fréquent a été commis dans la traduction de cette phrase. Ce sont les abeilles qui « reviennent » et non le vieil homme : « le vieil homme aime observer les abeilles en train de revenir… ».
En ce qui concerne l'accord du mot « abeilles », le traducteur doit faire un choix et s'y tenir pendant toute la traduction (toute incohérence sur ce point a été sanctionnée) : considérer النحل comme un pluriel inanimé et l'accorder au féminin singulier, ou comme un collectif et l'accorder au masculin singulier. Dans tous les cas, le féminin pluriel - par analogie avec le français - est impropre.

- **Délicatement, méthodiquement, comme poussées par une intelligence supérieure, un architecte inconnu, le formidable hasard,**

بِدِقَّةٍ (بِخِفَّة) (بِرِقَّةٍ) وَبِمِنْهَجِيّةٍ (بِانْتِظَامٍ)، كَمَا لَوْ كَانَتْ مَدْفُوعَةً بِذَكَاءٍ خَارِقٍ، أَوْ بِمَعْرِفَةٍ مُهَنْدِسٍ مِعْمَارِيّ (مُصَمِّمٍ) مَجْهُولٍ، أَوْ بِمُصَادَفَةٍ مُدْهِشَةٍ (هَائِلَةٍ) (رَائِعَةٍ).

- **les abeilles retournent à leurs ruches pour la nuit, enivrées de nectar et de pollen.**
تَعُودُ ٱلنَّحْلُ إِلَى خَلَايَاهَا لِتَبِيتَ، وَهِيَ مَخْمُورَةٌ بالرَّحِيقِ وَحُبُوبِ ٱللِّقَاحِ.

« Pour la nuit » signifie « pour y passer la nuit ». ليلاً seul est donc un contresens.
مفعم ne convient pas. Cette traduction repose sur une confusion entre « bourré » au sens de « rempli » et au sens d'« ivre » dans le langage familier.

- **Chaque famille d'Inzerki disposait d'emplacements hérités de père en fils**
كَانَ لِكُلِّ عَائِلَةٍ في إِنْزَرْكِي مَوَاقِعُ خَاصَّةٌ بِهَا، مُتَوَارَثَةٌ مِنَ ٱلْأَبِ إِلَى ٱلْإِبْنِ (تَوَارَثَهَا ٱلْأَبْنَاءُ عَنِ ٱلْآبَاءِ)، مُتَوَارَثَةٌ أَبًا عَنْ جَدٍّ

- **dans ce rucher qui rassemblait les ruches de tous les apiculteurs de la région.**
فِي هَذَا ٱلْمَنْحَلِ ٱلَّذِي يَجْمَعُ (يَضُمُّ) بَيْنَ جَوَانِبِهِ خَلَايَا نَحْلِ جَمِيعِ (كَافَّةِ) ٱلنَّحَّالِين فِي ٱلْمِنْطَقَةِ.

- **Le grand-père se souvient de ses années de jeunesse**
يَتَذَكَّرُ ٱلْجَدُّ سَنَوَاتِ شَبَابِهِ

- **lorsque chaque ruche abritait des milliers d'abeilles**
عِنْدَمَا كَانَتْ كُلُّ خَلِيَّةٍ تَضُمُّ (تَحْوِي) (تُأْوِي) ٱلْآلَافَ مِنَ ٱلنَّحْلِ

- **et que leur bourdonnement incessant s'étendait à des kilomètres autour du village.**
وَكَانَ يُمْكِنُ لطَنِينِهَا ٱلْمُتَوَاصِلِ (ٱلْمُسْتَمِرِّ) أن يَمْتَدَّ لِأَمْيَالٍ حَوْلَ ٱلْقَرْيَةِ.

- **Soudain, son sourire disparaît et, juste avant de se lever, il n'y a presque plus de fleurs à butiner.**
وَفَجْأَةً، تَخْتَفِي ٱبْتِسَامَتُهُ ، وَقُبَيْلَ أَنْ يَقُومَ (يَنْهَضَ) مِنْ مَكَانِهِ، يُدْرِكُ أَنَّهُ لَمْ تَتَبَقَّ أَيَّةُ زَهْرَةٍ (لَا زُهُورَ تَقْرِيبًا يَمْتَصُّ ٱلنَّحْلُ رَحِيقَهَا) (لِتَلْقِيحِهَا) (لامْتِصَاصِ رَحِيقِهَا).

- **Il se lève, balaye du regard les flancs de montagne bientôt engloutis par l'obscurité.**
فَيَقِفُ، وَيَمُرُّ بِنَظَرِهِ عَلَى مُنْحَدِرَاتِ (سُفُوحِ) ٱلْجِبَالِ ٱلَّتِي سُرْعَانَ مَا سَيَبْتَلِعُهَا ٱلظَّلَامُ (ٱلَّتِي لَنْ يَتَأَخَّرَ ٱلظَّلَامُ فِي ٱبْتِلَاعِهَا).

Les « flancs » sont les pentes, à ne pas confondre avec les sommets.

- **Cette année, il souhaiterait honorer sa promesse, apprendre à son petit-fils Anir tout ce qu'il y a à savoir sur le miel et le rucher sacré…**
هَذَا ٱلْعَامَ، يَوَدُّ أَنْ يَفِيَ بِوَعْدِهِ، أَنْ يُعَلِّمَ حَفِيدَهُ أَنِيرَ كُلَّ مَا يَجِبُ (يَنْبَغِي) مَعْرِفَتُهُ عَنِ ٱلْعَسَلِ وَٱلْمَنْحَلِ ٱلْمُقَدَّسِ.

- **Zeineb MEKOUAR, *Souviens-toi des abeilles*, Gallimard, 2024 (extrait)**
زَيْنَبُ مِكْوَار، تَذَكَّرِ ٱلنَّحْلَ، غَالِيمَار، 2024 (بتصرف)

En conclusion, la traduction est une compétence fondamentale qui va bien au-delà de la simple transposition lexicale. Elle exige une **compréhension approfondie des nuances culturelles et linguistiques** des deux langues, ainsi qu'une **capacité à adapter le message** pour qu'il parle au public cible. Maîtriser la traduction, c'est démontrer une **finesse analytique** et une **sensibilité interculturelle** essentielles à une communication efficace et respectueuse.

2. Épreuve écrite disciplinaire appliquée

Durée de l'épreuve : 6 heures

Coefficient : 2

L'épreuve est notée sur 20. Une note égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Le dossier de l'épreuve disciplinaire appliquée de cette année était composé de cinq documents organisés autour du thème « Sauver la planète, penser les futurs possibles ».

Ces documents comprenaient :

- **Document A :** Le script d'une vidéo extraite de la chaîne « al-ʿArabiyya l-Qāhira ». Cette vidéo présentait les résultats d'un classement établi par le magazine américain *Forbes* sur les capitales les plus polluées, désignant Le Caire comme étant en première place. Elle se poursuivait avec la critique de ce classement par la ministre égyptienne de l'environnement, suivie par les interventions d'un expert et de quelques habitants. Les propos étaient majoritairement en arabe égyptien.

  Il est crucial de noter que ce document était le script d'une vidéo devant être traitée comme telle, c'est-à-dire comme <u>un support de compréhension orale</u>. Le script est donné du fait de l'impossibilité matérielle de projeter la vidéo le jour de l'épreuve. Il ne devait donc en aucun cas être traité comme un simple texte !

- **Document B :** Un extrait littéraire issu d'une œuvre de fiction dystopique intitulée *Istiḫdām al-ḥayāt*. Dans cet extrait, le narrateur adressait un message à son passé, décrivant les catastrophes naturelles et humaines provoquées en Égypte par le réchauffement climatique.
- **Document C :** Une infographie, tirée du quotidien saoudien *Makka*, présentant les gestes quotidiens de nature à réduire la consommation individuelle d'eau et d'énergie.
- **Document D :** Une caricature, provenant du site *Tomato Cartoon*, mettant en scène un téléspectateur égyptien qui, après avoir été témoin des catastrophes naturelles liées au dérèglement climatique dans le monde arabe, se levait pour participer lui-même à la déforestation.
- **Document E :** Un poème de l'égyptien Aḥmad ʿAbd al-Muʿṭī l-Ḥiǧāzī, qui, dès 1979, exprimait ses inquiétudes face à la bétonisation des villes et à la destruction de la nature.

  Nous ne reviendrons pas ici sur les remarques d'ordre général toujours valables présentées dans les rapports de jury des années 2023 et 2024. Nous encourageons vivement les candidats à les consulter avec attention.

Premier temps : analyse critique des documents A et B et des deux documents sélectionnés

Nous souhaitons insister sur l'importance d'une analyse critique des documents.

Une analyse critique s'opère en deux phases. La première consiste à contextualiser chaque document, en le replaçant dans son propre cadre et son genre.

Le document B était ainsi une œuvre de fiction dystopique. C'est un point qui n'a pas été identifié par de nombreux candidats, qui l'ont présenté comme un texte descriptif réel, alors même que la fin du texte mettait clairement celui-ci en scène comme un message venu du futur. Nous sommes par ailleurs convaincus que les candidats sont suffisamment informés de l'actualité du monde arabe pour savoir, par exemple, que les Pyramides ne se sont pas effondrées. Cette méprise est attribuable soit à une lecture superficielle des documents, soit à un stress excessif pendant l'épreuve. Dans tous les cas, il est impératif de se concentrer pleinement sur les documents pour les lire tels qu'ils sont, sans les considérer comme intouchables. D'éventuelles contradictions ou nuances dans les discours doivent être soulignées.

Le document C, publié par le quotidien saoudien *Makka*, était ainsi accompagné d'images qui incitaient à s'interroger sur son ancrage culturel ; les conseils prodigués ne semblaient pas spécifiques à la culture saoudienne.

De même, le document A présentait des points de vue opposés, décrivant d'un côté une pollution très importante du Caire, élément soutenu par le témoignage d'un expert et de citoyens inquiets ; de l'autre une responsable du gouvernement qui sans évoquer le problème réel, s'offusquait de la manière dont il est présenté dans le magazine *Forbes*.

Il est tout à fait possible de s'appuyer sur un document pour en éclairer un autre : le document A identifiait l'utilisation de la voiture (et de l'industrie) comme source majeure de pollution ; le document C, qui proposait des solutions individuelles, n'évoquait aucunement l'usage des divers modes de transport.

L'analyse critique doit, dans un second temps, être orientée vers l'ensemble du corpus. C'est cette deuxième phase d'analyse qui permet de justifier à la fois la problématique choisie et le ou les document.s écarté.s.

Il était par exemple pertinent de replacer les documents dans une perspective historique : un poète écrivant en 1979 avait-il les mêmes inquiétudes que des romanciers en 2014, ou des citoyens en 2018 ? Ce corpus offrait un point de vue majoritairement égyptien, qu'il était intéressant de situer dans une perspective régionale. Le jury a valorisé les copies qui ont su développer cette dimension critique et établir un lien entre les responsabilités individuelles et collectives face aux changements climatiques.

Second temps : conception et présentation d'une séquence d'enseignement

La plupart des candidats ont réussi à relier le thème au programme de la classe de seconde, mais certaines copies ont échoué à déterminer le niveau attendu. Nous rappelons ici qu'en classe de seconde générale et technologique, plusieurs niveaux sont susceptibles d'être visés :

- Niveau B1 en LVA ;
- Niveau A2 en LVB ;
- Niveau A1/A2 en LVC.

Plusieurs choix étaient possibles, impliquant un traitement différencié des documents. Toutes les options étaient valables si elles étaient justifiées, bien qu'une adaptation des documents au niveau A1 aurait été difficilement envisageable. Les documents devaient donc être adaptés au niveau choisi. Les documents A et B, trop longs et complexes, ne correspondaient en l'état à aucun niveau ciblé pour la classe de seconde.

C'est le niveau retenu, combiné aux documents disponibles, qui conditionne les objectifs linguistiques (syntaxiques et lexicaux), communicationnels, culturels et éducatifs. **Les faits de langues proposés ne conviennent pas tous à tous les niveaux,** et il est nécessaire de sélectionner ceux qui correspondent au niveau visé, ainsi qu'à un projet final de séquence.

La **problématique** doit également s'appuyer sur les objectifs de la séquence. Le jury a valorisé les problématiques qui plaçaient l'élève au cœur d'une réflexion sur son rôle en tant que citoyen, et celles où les enjeux spécifiques au monde arabe étaient abordés.

Plusieurs points doivent être portés à l'attention des candidats pour la construction des séquences :

- Le **projet final** doit permettre de réemployer les compétences linguistiques, culturelles et pragmatiques étudiées tout au long de la séquence. Il est ainsi nécessaire, si l'on demande aux élèves de rédiger des conseils, de les avoir entraînés au préalable à l'expression de l'ordre (ce que permettait par exemple le document C).

C'est de ce projet final, et des compétences à travailler, que découle l'enchaînement des séances. Trop peu de candidats ont fait clairement apparaître ce lien.
Le projet final doit également correspondre au niveau visé. Les grilles du CECRL font aussi état du type de discours que l'on peut produire aux différents niveaux : *débattre*, correspond ainsi au niveau B2.

- Il est attendu que les candidats adoptent une **démarche actionnelle** dans laquelle la langue est un outil au service de l'action. Ces actions peuvent être aussi variées que comprendre le réel, lire de la fiction, sensibiliser un public ou préparer un voyage. Cette approche concerne le projet final mais peut aussi être intégré à toutes les étapes de la séquence.

- Les activités de **compréhension écrite et orale** doivent être construites dans une logique de facilitation de l'accès au sens : on apprend aux élèves à utiliser le paratexte (et des stratégies de compréhension), on propose des exercices de compréhension de bas-niveau, qui requièrent des processus cognitifs relativement simples et permettent d'accéder au sens global (sur le lexique par exemple), puis de haut-niveau qui permettent la compréhension des détails et l'analyse (questions d'analyse, résumé). L'équilibre entre ces exercices doit correspondre au niveau visé. Pour le niveau B1, les exercices doivent permettre aux élèves de comprendre le contenu du document et son sens global ; on ne consacrera qu'un temps très court à d'éventuels exercices de discrimination auditive. Au niveau A1, au contraire, on insistera davantage sur des exercices liés au lexique, et on se contentera de questions de compréhension plus simples.

- Les **points de langue** doivent être étudiés en contexte ; cela signifie qu'ils doivent :
    - être observables dans les documents ;
    - être réemployés en lien avec les documents. Par exemple, si l'on a choisi de travailler la syntaxe de l'objet compté, il convient de poser des questions en lien avec un document dont la réponse nécessitera l'usage des chiffres.

- Il est important de s'interroger sur **la nature du travail donné à la maison**, et le but recherché. On pourra ainsi s'interroger sur la quantité de travail donnée à des élèves de seconde ayant déjà de nombreux devoirs à faire à la maison, ou sur sa qualité : peut-on demander un travail de production écrite, alors même que les intelligences artificielles génératives sont largement utilisées par les élèves ?

- **L'évaluation**, enfin, doit être conçue comme partie intégrante de la séquence d'apprentissage. Elle doit permettre au professeur comme à l'élève d'avoir un retour sur les différents acquis et compétences de ce dernier. Il doit donc être clairement spécifié quelles sont les compétences qu'elle permettra d'évaluer, et la forme sous laquelle se fera le retour (exercice autocorrectif, note, bilan de compétence, etc.).

De nombreux paramètres sont ainsi à prendre en compte dans la conception d'une séquence. La cohérence de l'ensemble, orientée vers des objectifs clairs et concrets, est primordiale. C'est de cette rigueur dans la définition des objectifs que découle l'articulation de l'ensemble, et ce sont les candidats ayant précisément déterminé leurs objectifs linguistiques, culturels et citoyens qui ont proposé les séquences les plus solides.

III. Épreuves d'admission (épreuves orales) du Capes

Les épreuves d'admission du CAPES sont conçues pour évaluer la capacité des candidats à enseigner la langue arabe dans le second degré, ainsi que leur aptitude à s'intégrer au service public de l'éducation. Elles se divisent en deux épreuves principales : l'épreuve de leçon et l'épreuve d'entretien.

1. Épreuve de leçon

Durée de préparation de l'épreuve : 3 heures

Durée totale de l'épreuve : 1 heure maximum

Coefficient 5

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat, notamment sa capacité à analyser, sélectionner et préparer des supports de travail de qualité pour la conception et la mise en œuvre de la séance.

L'épreuve prend appui sur un document vidéo en langue étrangère se rapportant à l'un des thèmes ou axes figurant au programme des classes de collège et de lycée et ne dépassant pas trois minutes.

L'épreuve comporte deux parties. Chaque partie compte pour moitié dans la notation. La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Première partie

- Durée de la première partie **(en langue arabe)** : 30 minutes maximum (exposé : 15 minutes maximum ; entretien : 15 minutes maximum)

  En lien avec le thème défini, le candidat décrira et analysera le document A, en en montrant ses spécificités culturelles et linguistiques.

- Durée de la première partie : 30 minutes maximum (exposé : 15 minutes maximum ; entretien : 15 minutes maximum)

Une première partie en langue arabe pendant laquelle le candidat restitue, analyse et commente le document A, puis présente l'ensemble des documents et explicite la sélection du ou des documents qui complètent le document A pour construire sa séance.

Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury. Il est à noter que les questions du jury peuvent porter sur l'ensemble des documents.

Seconde partie :

- Durée de la seconde partie **(en langue française)** : 30 minutes maximum (exposé : 20 minutes maximum ; entretien : 10 minutes maximum)

Durant cette seconde partie de l'épreuve, le candidat présente au jury les objectifs d'une séance de cours et le déroulé de cette séance. Il propose des pistes d'exploitations didactiques et pédagogiques du document audio ou vidéo et, le cas échéant, du ou des documents qu'il a choisis. Il construit sa

proposition en fonction de l'intérêt linguistique et culturel des documents ainsi que les activités langagières envisagées en cohérence avec les objectifs de la séance et le niveau visé. Le candidat veillera à proposer des exemples concrets d'activités.

Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel le candidat est amené à justifier et préciser ses choix ou explorer d'autres pistes suggérées par l'entretien avec le jury.

Thèmes abordés :

Pour la session 2025, les sujets de leçon ont proposé trois thèmes déclinés en une grande variété de documents (audiovisuels, iconographiques, littéraires…) :

- **La figure du chevalier et la chevalerie dans la culture arabe :** ce thème peut être exploré au collège sous les thématiques de **L'imaginaire** ou des **Langages (langage artistique)** et au lycée, dans l'axe **Fictions et réalités**.
- **Le personnage de Shéhérazade et sa réinterprétation** offre une riche matière à étudier au lycée, notamment à travers les axes **Art et pouvoir** ou **Fictions et réalités**.
- **Le thème du manga et de la bande dessinée** se prête à une exploitation au collège sous les thématiques **Langages**, **Rencontre avec d'autres cultures**, et **L'imaginaire**. Au lycée, il peut être abordé à travers les axes **Art et pouvoir** et **Identités et échanges**.

Attentes du jury :

- **Maîtrise du temps et de l'oralité :** l'épreuve demande aux candidats de mettre en œuvre des qualités de futur professeur dont l'expression orale et la posture font partie. La qualité de la voix, de l'élocution, des explications, l'aisance face à un public, sont autant de critères notables pour le jury. Si les candidats doivent là encore, respecter la durée due à chaque exercice, ils doivent également apprendre à gérer le stress d'une prestation orale.
- **Nature et complexité des documents proposés :** Les documents sont de nature variée (audiovisuelle, iconographique, littéraire) et visent à évaluer la capacité du candidat à didactiser des supports authentiques. La multiplicité des axes et des approches possibles est une opportunité pour le candidat, de démontrer sa connaissance des programmes et sa capacité à adapter les documents à ses objectifs pédagogiques et didactiques selon le niveau de la classe retenu. Une solide culture générale sur le monde arabe contemporain (histoire, littérature, arts, société) est indispensable pour une compréhension approfondie des documents, de leur contexte et de leurs références. La connaissance du patrimoine classique est appréciée et nécessaire pour comprendre l'intertextualité de certains documents.
- **Analyse documentaire rigoureuse :** L'analyse documentaire doit être exhaustive et approfondie. Il est impératif de traiter l'intégralité des documents du dossier en allant au-delà de la simple description pour éclairer les enjeux linguistiques, culturels et didactiques de chaque support. Pour un document audiovisuel, l'analyse doit intégrer les éléments de contexte (contexte de production, musique, éléments visuels, etc.). Le candidat ne peut en aucun cas, se contenter d'analyser le seul document A ! Sa présentation devant le jury devra rendre compte de l'ensemble des documents et une justification claire de ses choix.
- **Clarté de l'axe et de la problématique :** Le thème ou l'axe de la séquence ainsi que la problématique doivent être clairement identifiés, formulés de manière explicite pour le jury et tels qu'ils le seront aux élèves, et justifiés en lien avec l'ensemble des documents et l'axe choisi.
- **Construction didactique et pédagogique :** Le candidat doit faire preuve de sa connaissance de l'approche actionnelle et des pratiques didactiques actuelles. La présentation de la séquence doit être concise, centrée sur la séance elle-même, et inclure des étapes clés comme les activités envisagées, les moments d'évaluation et la tâche finale ou le projet final. Des entraînements aux compétences langagières et une tâche finale cohérente doivent être prévus. Le niveau du CECRL

visé et les attendus des programmes officiels doivent être clairement différenciés et les adaptations des documents pertinentes. Chaque choix didactique doit être explicitement justifié par des objectifs pédagogiques et des enjeux clairs, et la terminologie didactique maîtrisée et étayée par des exemples concrets.

Ecueils fréquents et conseils

Cette section met en lumière les fragilités couramment observées et propose des pistes d'amélioration pour la préparation des candidats.

- **Gestion du temps et de l'oral :** une mauvaise gestion du temps a pu conduire certains candidats à ne pas profiter du temps qui leur était imparti, ce qui a réduit d'autant la richesse de l'analyse et celle des propositions pédagogiques. Une prestation de cinq minutes est inacceptable !
  Une absence de modulation vocale ou une élocution monotone ou à voix trop basse peut également nuire à la qualité de la présentation et à un futur cours devant des élèves.
- **Analyse documentaire superficielle :** Une simple description des documents ou une reformulation de leur contenu est insuffisante. Les connaissances limitées ou superficielles sur le monde arabe peuvent altérer la pertinence de l'analyse. Le jury attend des candidats une prise de recul critique sur les documents.
- **Incompréhension des consignes :** Des incompréhensions ou des interprétations erronées des consignes sont fréquemment observées. Elles sont souvent le signe d'un manque de préparation. Le jury a malheureusement été contraint de demander à plusieurs candidats de relire les consignes à voix haute, car celles-ci n'avaient manifestement pas été respectées ou pleinement comprises. Une lecture attentive des consignes est donc absolument fondamentale.
- **Réflexion didactique insuffisante :** Les présentations manquent souvent de structure et la réflexion didactique est insuffisante, le candidat se contentant de présenter des activités réduites à des exercices de grammaire et de traduction. D'autres candidats ont pu donner l'impression de « plaquer » de manière superficielle, quelques concepts didactiques sans en montrer de véritable connaissance.
- **Progression pédagogique illogique :** une séquence d'apprentissage repose sur la progression graduelle de la difficulté. Cette logique élémentaire dans la construction d'une séquence a manqué à certains candidats qui ont par exemple, proposé de partir du document le plus difficile d'accès pour aboutir au plus facile. Il est à noter que certains candidats, malgré les questions et les suggestions du jury visant à les encourager à reconsidérer leur choix, ont maintenu leur position sans chercher à la justifier.
- **Confusion des notions de séquence et séance :** Une confusion entre la présentation d'une séquence, ensemble de séances liées entre elle par des objectifs d'apprentissage et une problématique et celle d'une séance est courante.
- **Incohérence des choix didactiques :** Il est non pertinent de présenter une séance autour d'un autre document que le document A (support principal imposé). De même, des propositions de séances indifféremment destinées au collège et au lycée, sans adaptation ni rattachement à un axe ou un thème, et une classe, témoignent d'une méconnaissance des programmes et des approches didactiques spécifiques à chaque niveau.
- **Absence de l'évaluation :** Très peu de candidats abordent ou développent les modalités d'évaluation de la leçon. Il est pourtant crucial de prévoir des moments d'évaluation clairs, qu'ils soient formatifs ou sommatifs, et de les lier explicitement aux objectifs d'apprentissage définis. Une réflexion sur les critères d'évaluation et les outils adaptés à la classe ciblée est attendue.
- **Attitude face au jury :** Il est à noter que certains candidats mésinterprètent les questions ou interventions du jury. Elles sont souvent une façon de suggérer au candidat une piste que celui-ci n'avait pas perçue et l'amener ainsi à reconsidérer ses choix.

2. Épreuve d'entretien

Durée de l'épreuve : 35 minutes

Coefficient : 3

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. L'entretien se déroule en français.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation par le candidat, d'une durée de cinq minutes maximum, des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours, en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier et faire vivre les valeurs de la République (lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, laïcité, etc.) et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire, notamment la neutralité).

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement (FIR) établie sur le modèle figurant à l'annexe VI de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du Capes, selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

L'épreuve se déroule en trois étapes :

1. **La fiche individuelle de renseignement (FIR)**. Il s'agit d'une fiche que le candidat transmet préalablement. Son contenu n'est pas évalué mais elle permet au candidat de contextualiser son parcours et ses motivations ; elle facilite l'échange. Le jury conseille de choisir des expériences pertinentes, de rédiger avec rigueur, d'adopter une présentation chronologique datée, de bien préciser la durée et le lieu des stages. Les expériences professionnelles ou associatives doivent être explicitement mises en lien avec le projet professionnel et les compétences transférables au métier d'enseignant.
2. **Une première partie de 15 minutes, comprenant 5 minutes d'exposé du candidat et 10 minutes d'échange avec le jury.** Le candidat est invité à présenter les éléments de son parcours et les expériences l'ayant conduit à se présenter au concours (travaux de recherche, enseignements suivis, stages, engagement associatif, formation à l'étranger). Ce moment est l'occasion pour le candidat de valoriser ses motivations et de développer sa vision du métier. Il doit aller au-delà d'une simple énumération et s'efforcer de démontrer comment ses expériences et sa formation initiale constituent des atouts pour l'entrée dans le métier. L'échange avec le jury porte sur la motivation du candidat et sa capacité à se projeter dans une carrière dans l'enseignement, et plus particulièrement dans l'enseignement de l'arabe. Le jury évalue l'attitude du candidat, sa capacité à structurer ses arguments et à prouver une vision claire des différents aspects du métier. La discussion n'a pas pour but d'explorer en détail le parcours mais d'apprécier la réflexivité du candidat et sa motivation, en évitant les réponses stéréotypées.
3. **Une seconde partie de 20 minutes consacrée aux mises en situations professionnelles.** Le jury propose au candidat deux situations concrètes. La première est centrée sur l'enseignement

(cadre de la salle de classe), la seconde sur la vie scolaire (cadre de l'établissement : programmes pédagogiques transversaux, couloirs, cour de récréation, sorties, etc.). Il s'agit d'évaluer l'aptitude du candidat à s'approprier les valeurs de la République (laïcité, neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité) et les exigences du service public, ainsi qu'à les promouvoir et les partager. Le jury évalue la capacité du candidat à cerner les enjeux et la complexité des situations, à identifier les principes et valeurs impliqués, et à proposer des voies d'action sensées et pragmatiques. La capacité à agir pour le bien des élèves et la connaissance des différentes fonctions et ressources d'un établissement sont essentielles. Les questions du jury visent à affiner, enrichir la réponse et contextualiser la situation.

Erreurs et manques récurrents

Le jury a identifié plusieurs lacunes fréquentes qu'il convient de corriger :

- **Posture inappropriée :** Absence ou manque de contact visuel, débit précipité, volume inaudible, posture trop réservée ou excessivement théâtrale.
- **Maîtrise linguistique et vocabulaire :** Mauvaise maîtrise des registres de langage ou absence de maîtrise du vocabulaire didactique et pédagogique.
- **Exposé initial mal préparé :** Manque de structuration, mauvaise utilisation du temps, récit trop descriptif et sans recul réflexif.
- **Propos superficiel :** Incapacité à caractériser l'environnement de stage (contexte, public, rôle des acteurs), déclaration d'une passion excessive pour l'arabe sans maîtrise des enjeux didactiques, absence de référence aux enjeux de l'éducation, difficulté à établir un lien entre les travaux de recherche et les programmes scolaires.

Dans les mises en situation professionnelles, les candidats ont pu présenter les lacunes suivantes :

- Absence d'analyse réelle et approfondie des thèmes et valeurs en jeu.
- Confusions notionnelles fréquentes (ex: entre liberté d'expression et liberté de conscience, entre secret professionnel et discrétion, entre sortie scolaire et voyage scolaire…).
- Connaissance superficielle du fonctionnement des établissements, des échelles d'action et des responsabilités.
- Difficultés à apprécier la gravité des situations.
- Précipitation dans la formulation de solutions sans analyse préalable, ou "délayage" empêchant le jury de poser des questions complémentaires.
- Carences dans les pistes d'action : Tendance à vouloir tout gérer seul, ou au contraire à tout déléguer à la direction ou les autres personnels (CPE, psychologues de l'Éducation nationale, infirmiers, documentalistes). Mauvaise appréhension de la dichotomie bienveillance/sanction. Chaîne hiérarchique mal maîtrisée, oubli fréquent du rôle des directions.

Conseils Pratiques pour la Préparation

Pour une préparation optimale à l'épreuve d'entretien, les candidats sont encouragés à :

- **respecter les procédures (Fiche individuelle de renseignement) :** La Fiche individuelle de Renseignement (FIR) constitue un élément **impératif de la procédure d'admission** et doit être transmise **en respectant scrupuleusement les délais officiellement impartis**. Son absence ou sa remise hors délai est considérée comme un manquement grave aux modalités du concours. Il est crucial pour chaque candidat de comprendre que le non-respect de cette exigence procédurale peut entraîner des conséquences directes et irrémédiables sur la participation à l'épreuve.

- **élaborer avec soin la fiche individuelle (contenu) :** Choisir des expériences pertinentes, faire preuve de rigueur rédactionnelle, adopter une présentation chronologique précise, et mettre en valeur les compétences transférables au métier d'enseignant.
- **consulter les ressources :** un corpus de ressources est disponible sur devenirenseignant.gouv.fr (rubrique entretien) et les candidats consulteront avec profit les rapports de jury des sessions précédentes du concours.
- **réviser ou approfondir les connaissances fondamentales :**
    - Maîtrise générale des programmes scolaires (Collège, Lycée, voies LV1, LV2, LVA, LVB, LVC, Section internationale…), de leurs attendus et des ressources institutionnelles associées.
    - Connaissance approfondie du système éducatif : fonctionnement des établissements, rôle et périmètre des missions des différents acteurs (y compris les instances), enjeux des grandes réformes (collège, lycée), dispositifs de prise en charge de la difficulté scolaire et d'intégration des élèves à besoins éducatifs particuliers. Les stages en établissement constituent des occasions privilégiées pour acquérir ces connaissances.
    - Solide culture générale en langue et civilisation arabes.
- **préparer l'exposé de son parcours :** Ne pas réciter par cœur. Utiliser les cinq minutes pour valoriser sa réflexion sur le métier, et démontrer comment ses expériences antérieures et sa formation initiale constituent des points d'appui solides.
- **Se préparer à la phase d'échange avec le jury :** Adopter une posture professionnelle adéquate, maîtriser la langue et l'oralité (éviter les familiarités). Éviter les stéréotypes et nuancer les réponses. Lier les situations proposées à des concepts plus larges (liberté pédagogique, absentéisme, harcèlement), en envisageant des pistes de réflexion engageant plusieurs acteurs du système éducatif. Savoir reformuler et préciser ses réponses si le jury le demande.
- **exposer sa vision du métier :** Prendre de la hauteur sur les enjeux du métier d'enseignant au XXIe siècle ("enseigner n'est pas seulement transmettre"). Lire le référentiel des compétences professionnelles. Envisager les différentes échelles d'analyse et d'action (classe, établissement, rectorat), penser la pluralité des réponses (court, moyen, long terme) et la dimension collective, en lien avec les valeurs de la République. Approfondir l'analyse des valeurs et principes. Formuler des propositions réalistes. S'appuyer sur les programmes d'arabe dans les propositions didactiques.

En conclusion, les épreuves de leçon et d'entretien, constituent le cœur du CAPES. Leur objectif n'est pas uniquement de tester les connaissances, mais avant tout de valider l'**aptitude à enseigner** et la capacité à s'insérer dans le système éducatif. La démonstration d'une **maîtrise pédagogique**, d'une **capacité d'analyse didactique** des supports, et d'une **réflexion approfondie sur le métier** sont des atouts essentiels. Une préparation ciblée et une posture professionnelle affirmée sont des éléments clés pour convaincre le jury.

Conclusion générale sur les épreuves du Capes

Réussir le CAPES est un objectif ambitieux nécessitant une préparation **complète et méthodique**. Des **épreuves écrites** évaluant les connaissances disciplinaires et la structuration de la pensée aux **épreuves orales** testant les compétences pédagogiques et la projection dans le métier, chaque étape est fondamentale.

Le succès repose sur une **maîtrise solide** de la langue et de la culture arabe, combinée à une **réflexion didactique pertinente** et une **volonté d'enseigner**. Une **structuration efficace de la pensée** et un **entraînement régulier** sont essentiels pour développer l'aisance nécessaire à l'organisation des idées. Aborder chaque défi avec détermination et confiance en ses capacités, grâce à une préparation rigoureuse, sera la clé pour concrétiser le projet professionnel et devenir un acteur essentiel de l'éducation.